

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

OIC/35-CFM/2008/SG-SP.

**DISCOURS  
DE SON EXCELLENCE LE PROF. EKMELEDDIN  
IHSANOGLU SECRETAIRE GENERAL DE  
L'ORGANISATION  
DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE**

**A LA  
35<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL  
DES MINISTRES DES AFFAIRES  
ETRANGERES**

**KAMPALA – REPUBLIQUE D'OUGANDA  
14-16 JOURNÉE THANI 1429 H  
18-20 JUIN 2008**

**Messieurs les Ministres,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi un grand privilège que de vous retrouver à l'occasion de l'ouverture de cette importante 35<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI et de prendre la parole devant votre auguste Assemblée dans cette belle et charmante ville de Kampala, capitale de l'Ouganda.

Je voudrais saisir cette opportunité pour saluer le peuple ougandais et le distingué leader de ce grand pays S.E. Yoweri Kaguta Museveni. Je voudrais également remercier Son Excellence le Président pour avoir bien voulu patronner cette importante réunion et pour le discours magistral et plein d'inspiration qu'il a prononcé à la cérémonie inaugurale. Je voudrais par la même occasion lui exprimer notre gratitude profonde pour les efforts énormes qu'il a déployés afin d'assurer le bon déroulement de cette conférence. Mes remerciements et ma gratitude s'adressent également à la République islamique du Pakistan, président de la dernière session de la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères, pour les efforts sincères et dévoués déployés tout au long de l'année qui s'est écoulée à la tête de la CIMAE ainsi que pour sa contribution positive à la promotion de l'action islamique commune, notamment pour ce qui concerne la révision de la Charte de l'OCI.

J'aimerais à cet égard féliciter la République du Sénégal pour le succès retentissant qui a couronné la 11<sup>ème</sup> session de la Conférence islamique au Sommet, organisée à Dakar ainsi que pour les acquis considérables accomplis durant ce Sommet.

Je tiens à remercier en particulier le peuple et les dirigeants sénégalais et notamment Son Excellence le Président Abdoulaye Wade pour les grands efforts qu'ils ont exercés à tous les échelons.

**Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,**

La Conférence de Kampala est indiscutablement la plus importante de toutes les sessions ministérielles, sachant que c'est le tout premier Conseil des ministres des affaires étrangères (CMAE) à être organisé dans le contexte de la nouvelle Charte adoptée à l'unanimité au Sommet de Dakar. L'adoption de cette Charte avait en effet constitué un évènement historique dans les annales de l'OCI. Elle avait marqué un nouveau départ dans le domaine de l'action islamique commune et permis d'engager notre organisation dans une ère nouvelle au service des masses musulmanes à travers le globe.

Nous louons Dieu et Le remercions pour nous avoir guidés dans le droit chemin et nous avoir permis d'adopter cette nouvelle Charte qui a été entérinée au prix d'efforts considérables et d'une abnégation sans faille à laquelle vous tous avez pleinement contribué durant plus de deux années et demie d'un travail exténuant. Votre dévouement et votre sens des responsabilités ont permis de trouver les compromis indispensables et d'aboutir à un consensus qui aura reflété l'esprit authentique de la solidarité islamique, allié à un sens élevé de la responsabilité. Dans cette démarche, nous étions parfaitement conscients des défis majeurs auxquels le monde musulman fait face, en veillant à ce que les nouveaux buts et objectifs et les nouvelles visions trouvent leur

traduction dans la nouvelle Charte afin de mieux servir la Oummah et de faciliter la mise en œuvre du slogan adopté par le 3<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'OCI, qui est « la solidarité en action », dans tous les domaines vitaux.

Partant de là, nous envisageons d'adopter de nouvelles approches pour mieux appréhender l'action collective en tenant compte des nouveaux horizons ouverts par la Charte et en étant pleinement conscients de la lourde responsabilité qui nous est impartie dans la mise en œuvre des dispositions de cette Charte avec toute la détermination et la vigueur requises et en comptant, cela va de soi, sur votre soutien et votre appui généreux. C'est dire à quel point nous comptons sur votre aide et votre assistance précieuse pour mener à bien cette tâche d'importance vitale qui nous attend avec toute la diligence voulue. Nous sommes également confortés par le fait que plusieurs Etats membres aient déjà signé et ratifié la Charte et que certaines de ses dispositions soient d'ores et déjà appliquées.

**Messieurs les Ministres,  
Chefs de délégations,  
Mesdames, Messieurs,**

Trois années et demie se sont maintenant écoulées depuis que vous m'aviez accordé l'insigne honneur et la délicate responsabilité de la prise en charge des fonctions de Secrétaire général de l'OCI. Permettez moi de vous dire aujourd'hui à quel point je suis fier des efforts que j'ai déployés sans répit pour promouvoir et faire avancer les causes de la Oummah, grâce surtout à votre appui sans faille et à vos encouragements. Je me réjouis tout autant des réalisations accomplies par notre Organisation dans la prise en charge des préoccupations de la Oummah comme dans ses rapports avec le monde extérieur.

Après votre décision unanime de me reconduire dans mes fonctions à la tête de cette Organisation, je ne puis que prendre l'engagement solennel de consacrer toute mon énergie et mes ressources, de pair avec tous mes collègues et collaborateurs du Secrétariat général, à cette mission et vous promettre de faire de notre mieux pour continuer à mériter votre confiance et votre assentiment au service de nos objectifs communs. Des efforts colossaux restent à déployer et des tâches non moins importantes nous attendent dans l'immédiat. Bien des obstacles et des écueils restent à surmonter et bien des défis attendent d'être relevés sur le long chemin de l'avenir. La Oummah islamique se trouve confrontée à une situation des plus critiques qui ne souffre aucune forme de laisser-aller. Nous nous devons d'œuvrer avec zèle et diligence et en nous armant de la ferme volonté de permettre à la Oummah musulmane de devenir l'une des nations pionnières de notre temps.

Comme je l'avais déjà indiqué lors du Sommet de Dakar, voilà quelques mois, nous avons réussi à donner une envergure et une aura accrues à notre Organisation au cours de ces quelques dernières années. Les réformes tant attendues ont commencé à se frayer une voie. Les activités du Secrétariat général se sont diversifiées et des approches novatrices ont été introduites pour parfaire le fonctionnement de notre Organisation. Le résultat en est que la performance de l'OCI a enregistré d'indéniables progrès dans la défense des causes des musulmans et en termes de services rendus aux Etats membres, dont la qualité a été améliorée et mise aux normes internationales.

Nous avons entrepris de mettre en place une commission permanente pour les droits de l'homme telle qu'envisagée dans le programme d'action décennal et la nouvelle charte, sachant

que cette initiative répond à un besoin avéré et vient combler opportunément un vide béant dans ce domaine vital.

En un mot, nous avons réussi à marquer notre présence sur la scène internationale et à attirer l'attention sur le fait que l'OCI est une Organisation internationale qui représente dignement et incarne la volonté collective de la Oummah.

Petit à petit, l'OCI est devenue un acteur incontournable de la scène mondiale à maints égards et notamment dans le cadre du dialogue des civilisations, la défense de l'image de l'Islam et la lutte contre le phénomène de l'islamophobie.

Nous avons réussi à établir de solides relations de travail avec les *groupes de réflexion* d'Europe et des Etats Unis pour mieux expliquer nos points de vue et plaider nos causes. Nous avons également réussi à mettre à contribution les représentants des Etats membres de l'OCI à l'étranger pour coordonner et harmoniser nos efforts et notre appui aux justes causes islamiques. C'est ainsi que nous avons pu consolider et harmoniser les votes dans les fora internationaux, en constituant un puissant lobby au moment de voter les questions d'importance cruciale pour la Oummah.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre présence en Europe en obtenant le feu vert pour ouvrir un Bureau de l'OCI à Bruxelles, siège de l'Union Européenne.

Nous avons aussi établi un Groupe de l'OCI à Washington DC dans le but de jouer un rôle plus agissant auprès des décideurs politiques américains.

Conscients de la montée en puissance du monde musulman à la faveur des intenses activités de l'OCI, bon nombre d'officiels occidentaux cherchent maintenant à établir des relations de travail avec le Secrétariat général et les missions de l'OCI à l'étranger. Des groupes régionaux ou des fora internationaux ont commencé à consulter le Groupe de l'OCI et à solliciter sa coopération sur les différents dossiers à l'examen.

**Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Il n'existe pas de meilleur moyen pour conforter le statut du monde musulman sur la scène internationale que celui qui consiste à resserrer les différentes attaches qui unissent nos pays, à commencer par les liens économiques, qui peuvent servir de catalyseur pour booster les différentes formes d'intégration. Cette méthode a déjà amplement prouvé son efficacité au sein d'autres groupes économiques régionaux et il est à gager qu'elle permettra également au monde musulman d'aboutir dans son entreprise.

Les relations économiques constituent, c'est bien connu, le socle le plus solide pour asseoir l'unité et la solidarité entre les Etats, eu égard aux intérêts communs induits par ses relations.

Nous avons la chance de disposer de deux importants facteurs qui vont nous aider et nous faciliter la tâche sur cette voie. D'un côté, nous avons le Programme d'Action Décennal, qui définit, entre autres, les objectifs, les lignes directrices et le cadre de cette coopération, et d'un autre côté, nous avons le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC) qui nous fournit le mécanisme et la technique requis pour réaliser nos objectifs. Le Programme d'Action Décennal est considéré comme un jalon lumineux et unique dans l'histoire

de notre organisation, qui nous permet de promouvoir efficacement un rapprochement économique significatif entre les Etats membres.

En outre, nous sommes nantis de ressources naturelles et financières immenses, d'une main d'œuvre jeune et dynamique, et d'une situation géographique réellement stratégique au confluent de plusieurs continents, ainsi que d'une foi inaltérable qui nous inspire et nous incite à nous entraider et à œuvrer au resserrement des rangs dans le contexte des attaches solides et indéfectibles de la solidarité islamique.

En tant que véritables décideurs de cette Organisation, vous êtes invités à envisager sérieusement de mettre en vigueur et d'accélérer le processus d'accession aux instruments et accords préparés par le COMCEC, tout comme vous êtes appelés à veiller avec assurance et détermination à la mise en œuvre des dispositions du Programme d'Action décennal. L'inaction vis-à-vis de ces deux facteurs ne peut être une option. Nous ne pouvons tout simplement pas nous le permettre, eu égard aux graves conséquences qui pourraient en découler si nous n'agissions pas promptement. Malheureusement, le rythme des progrès accomplis dans cette direction s'avère par trop lent en l'état actuel des choses.

Un nouvel élan et un rythme nouveau sont désespérément requis pour garder vivant l'esprit de l'action islamique commune et pour nous permettre d'aller de l'avant.

Le COMCEC a néanmoins réussi à accomplir des avancées concrètes par le biais du mécanisme qu'il a mis en place en vue de mieux remplir sa mission de coordination et de planification, notamment au travers du Système de Commerce Préférentiel (TPS) et du Protocole sur le Système de Tarifs Préférentiels. Lorsque le TPS entrera en vigueur, l'OCI sera économiquement et commercialement transportée dans une ère nouvelle grâce à la création des conditions favorables à l'avènement d'une zone de libre échange et à la mise en place d'un nouveau système de tarifs préférentiels.

A cette fin, une cérémonie de signature sera organisée pendant le déroulement de cette conférence, à l'intention des Etats membres qui le souhaitent.

La question de la réduction de la pauvreté dans les Etats membres fait l'objet de l'un des dispositifs les plus importants du Programme d'Action décennal de l'OCI qui concerne la création d'un Fonds spécial pour la réduction de la pauvreté. Celui-ci a été effectivement déjà créé par la BID sous l'appellation de *Fonds de Solidarité islamique pour le Développement* (FSID). Sur les 10 milliards de dollars prévus pour en constituer le capital initial, 2,6 milliards ont été déjà engagés et nous espérons que des promesses de souscriptions supplémentaires seront annoncées par les Etats membres pour permettre au FSID de remplir la noble mission pour laquelle il a été créé.

Aujourd'hui, le monde se trouve plongé dans une nouvelle crise en matière de sécurité alimentaire, qui résulte du renchérissement des denrées de base dont les prix ont atteint des sommets vertigineux. Cette flambée des cours préoccupe toutes les nations et tous les gouvernements de la planète en raison de ses conséquences économiques, sociales, politiques et humanitaires.

Les Etats membres de l'OCI sont tous des pays en développement dont les économies dépendent encore, dans la majorité des cas, de l'agriculture. Or, l'augmentation de la production alimentaire locale dans la plupart de ces pays n'a pas suivi la même courbe ascendante que le croît démographique. Bon nombre d'entre eux souffrent également des ravages cycliques causés

par les catastrophes naturelles, comme la sécheresse, les inondations et les cyclones. La conséquence en est que trop peu peuvent aujourd'hui se targuer d'être autosuffisants en matière de production alimentaire. En fait, la plupart sont des importateurs nets de produits alimentaires.

L'OCI a identifié l'alimentation parmi ses grandes priorités d'action collective. Elle s'est fixée un certain nombre d'objectifs et s'est dotée d'une panoplie de programmes visant à garantir la sécurité alimentaire des populations autochtones.

La sécurité alimentaire ne peut se concevoir en dehors du développement concomitant du secteur agricole. Au moment où nous mêmes et tous les autres pays sommes en train de chercher des solutions adéquates à la crise de la sécurité alimentaire, nous savons pertinemment que ces solutions ne sont ni faciles à trouver ni instantanées et prêtes à l'emploi. Toutefois, nous considérons que cet objectif reste indiscutablement à notre portée et qu'il constitue à ce titre l'un des buts que l'OCI s'est résolument engagée à réaliser. Je n'en veux pour preuve que l'ampleur des efforts que nous avons investis dans notre Programme en faveur de la Région du Sahel africain, le Programme quinquennal spécial de l'OCI pour le développement de l'Afrique et le Fonds de l'OCI pour la réduction de la pauvreté mis en place au sein de la BID. Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier la BID de tous les efforts positifs qu'elle a déployés en faveur du développement socioéconomique des Etats membres aux différents échelons. Ma gratitude s'adresse également aux autres organes spécialisés et subsidiaires de l'OCI et singulièrement au COMCEC, au Centre islamique pour le Développement du Commerce et à la Chambre islamique de Commerce et d'Industrie (CICI).

**Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,**

Nous vivons à une époque de plus troublées. Notre Oummah est en effet en train de traverser un cap difficile. Nous sommes en effet confrontés tout à la fois à des défis externes et internes. Nous sommes bien obligés à ce titre de composer avec certains problèmes chroniques qui continuent à figurer en tête de notre agenda : la Palestine, l'Irak, le Liban, l'Afghanistan, le Jammu-et-Cachemire, le Darfour, Chypre, la Thrace occidentale, le Nagorno Karabakh, la Somalie et la Cote d'Ivoire. Toutes ces crises appellent des remèdes urgents et une action concrète allant au-delà de la simple rhétorique.

Les agressions israéliennes contre les palestiniens se poursuivent sans trêve ni repos et se répercutent dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Tous ces agissements sont perpétrés à la lumière du jour et en violation flagrante des principes du Droit international et alors que la communauté internationale se cantonne dans un mutisme total.

La liste de ces violations est trop longue pour être citée par le menu. Elles vont des exécutions extrajudiciaires jusqu'à la confiscation des terres palestiniennes, en passant par l'érection de clôtures ségrégationnistes, l'emprisonnement de hauts responsables de l'Autorité palestinienne, le bouclage et l'asphyxie de toute la Bande de Gaza, les sanctions collectives et illégales qui font fi de la légitimité internationale, et la dénonciation des accords conclus depuis Oslo, à la feuille de route et à Annapolis. L'illusion que les négociations allaient aboutir à un règlement pacifique a depuis longtemps prouvé son inanité car nous sommes encore loin de voir le bout du tunnel. Un autre problème achève d'assombrir encore plus les horizons : les regrettables dissensions qui divisent les factions palestiniennes et érodent le capital de sympathie dont bénéficie la cause palestinienne à l'échelle internationale.

En Irak, et malgré la régression relative des actes de violence, la situation reste préoccupante. Nous espérons que les négociations actuelles autour du statut futur de l'Irak seront conduites de manière à sauvegarder les intérêts supérieurs de ce pays, à savoir une souveraineté et une indépendance réelle, l'intégrité territoriale et l'unité nationale.

Ceci dit, j'ai pris personnellement des mesures pour me rendre en Irak aussitôt que notre Bureau de Bagdad sera devenu opérationnel dans un proche avenir.

Tout en soutenant l'initiative de rapprochement entre le Pakistan et l'Inde, nous espérons que le climat nouveau qui prévaut dans les relations entre les deux pays sera suffisamment propice pour leur permettre de trouver une issue à ce vieux conflit d'une manière qui puisse préserver les droits inaliénables du peuple cachemiri et en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En Somalie, nous avons accentué notre engagement direct vis-à-vis des différentes factions somaliennes dans l'espoir de mettre fin à leurs querelles internes et de favoriser la réconciliation nationale. Nous remercions le Gouvernement djiboutien pour les louables efforts qu'il a déployés à cette fin et espérons que les forces onusiennes de maintien de la paix seront très prochainement déployées afin de préparer le terrain à l'évacuation des troupes étrangères.

A Chypre, nous sommes encouragés par le nouveau climat qui s'est établi entre les deux parties à la suite des dernières élections. Nous espérons que cette ouverture aboutira à de meilleurs résultats et qu'elle facilitera la recherche d'une solution équitable à ce conflit chronique. Nous nous félicitons également des multiples contacts officiels établis entre les représentants de chypriotes turques et plusieurs Etats membres de l'OCI.

En Azerbaïdjan, nous avons été prompts à rejeter les soit disants élections présidentielles organisées au Nagorno Karabakh et qui avaient constitué une violation grave des normes et principes pertinents du Droit international. Nous avons également exprimé notre considération aux Etats membres de l'OCI ayant fourni une assistance humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées en Azerbaïdjan.

Les minorités et communautés musulmanes à travers le globe représentent le tiers de la population musulmane dans le monde. Le Secrétariat général a entrepris de développer un certain nombre de moyens de communication avec ces minorités et communautés bien qu'elles soient, géographiquement parlant, très inégalement éparpillées aux quatre coins du globe, entre l'Asie, l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

Nous sommes navrés de voir que certaines de ces communautés musulmanes soient victimes de pressions et d'atteintes à leurs droits humains. Au nombre de ces violations, en retiendra notamment les tentatives répétées d'assimilation forcée parmi les communautés majoritaires au risque d'éroder leur identité islamique. Plusieurs souffrent également de la pauvreté et vivent dans des conditions économiques difficiles. Nous n'avons pas manqué à cet égard d'engager des négociations avec certains pays d'origine pour tenter d'alléger les souffrances des membres de ces communautés et de garantir le respect de leurs droits humains fondamentaux. Nous avons, Dieu merci, obtenu quelques succès dans le cas de certains pays à l'instar des Philippines et de la Thaïlande où nous avons noué des contacts suivis avec les officiels locaux. Nous avons également entrepris des missions similaires dans la région des Balkans et de l'Europe de l'Est, concernant la situation des communautés musulmanes dans certains pays comme la Slovénie, le Kosovo et d'autres Etats Balkaniques.

**Messieurs les Ministres,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,**

Alarmés par la recrudescence du phénomène de l'islamophobie en Occident, nous avons placé cette question en tête de nos priorités et de nos préoccupations, en lançant une vaste offensive diplomatique visant à enrayer ce phénomène en intervenant sur quatre échelons différents :

Premièrement : au niveau officiel des pays et des gouvernements d'Occident où ce phénomène est rampant et sévit à une large échelle. Nous avons exhorté les officiels de ces pays à assumer leurs responsabilités pour enrayer cette tendance illégale, conformément aux lois internationales et locales prohibant la discrimination basée sur l'incitation à la haine envers des individus ou des groupes d'individus au motif de leur religion, de leur race ou autres prétextes.

Deuxièmement : au niveau des grandes organisations internationales comme l'Assemblée générale des Nations Unies à New York ou le Conseil des Nations Unies pour les droits de l'homme à Genève, de même que les Organisations concernées par le dialogue entre les civilisations, et les dialogue interreligieux et interconfessionnel.

Troisièmement : au niveau des institutions académiques renommées, des milieux intellectuels, des centres de recherche et des cercles de réflexion.

Quatrièmement : au niveau de l'Observatoire de l'islamophobie qui a été créé au sein de l'OCI aux fins de suivre et de documenter toutes les manifestations de ce fléau et d'y réagir de manière interactive.

De manière générale, on peut dire que ce plan a amplement démontré son efficacité en nous permettant d'engranger nombre d'acquis plus que convaincants à tous ces niveaux, et notamment au Conseil des droits de l'homme à Genève et à l'Assemblée générale des Nations Unies qui ont adopté des résolutions similaires contre la diffamation de l'Islam.

Dans l'affaire des caricatures danoises et du film néerlandais « fitna » nous avons envoyé un message clair à l'Occident pour attirer son attention sur les lignes rouges à ne pas franchir. Désormais, les officiels et l'opinion publique en Occident sont parfaitement conscients du caractère éminemment sensible de ces questions. C'est ainsi qu'ils ont commencé à se pencher sérieusement sur la question de la liberté d'expression à travers la perspective de la responsabilité inhérente qui ne saurait être mise de côté ni occultée.

**Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,**

La culture compte parmi les attaches les plus solides qui unissent les membres d'une même nation, de par le sentiment d'appartenance qu'elle induit, en plus de constituer l'ossature de l'identité commune et le ciment de l'unité. La culture islamique a passé haut la main l'épreuve du temps. Elle demeure aujourd'hui aussi vivace et imperturbable face aux périls d'une mondialisation qui prétend consacrer l'hégémonie d'une culture unique aux dépens de toutes les autres.

Le Secrétariat général et les autres organes de l'OCI suivent de près les dossiers liés au développement des femmes musulmanes, à la jeunesse et à l'enfance. Nous avons en



outre arrêté un plan d'action pour l'avancement des femmes dont nous attendons l'adoption par la seconde conférence ministérielle sur les affaires féminines en novembre prochain au Caire. Ce document est appelé à marquer un jalon important dans le processus de développement des femmes au niveau des Etats membres de l'OCI. Nous avons également pris une part agissante à divers événements organisés en coopération avec les Etats membres, les organes subsidiaires concernés, et les institutions affiliées et spécialisées dans le domaine culturel et dans celui du dialogue des civilisations.

Je voudrais à cet égard rendre l'hommage qu'ils méritent à nos organes subsidiaires et spécialisés, l'ISESCO et l'IRCICA, pour leurs louables efforts de promotion de la culture islamique dans tous les domaines.

Au cours de ces trois dernières années, le domaine de la science et de la technologie a connu de remarquables avancées, depuis le moment où le Secrétariat général avait pris conscience du fabuleux potentiel que la science et la technologie pouvaient offrir pour l'avancement du monde musulman et compris la nécessité de combler le fossé qui sépare les Etats membres les uns des autres et tous les Etats membres réunis du monde industrialisé. Cette vision des choses avait été ultérieurement corroborée par le 3<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'OCI qui avait décidé d'imprimer un nouvel élan à cette démarche. Le Sommet de Dakar a réitéré à son tour cet impératif. La Déclaration finale qui en est issue se focalise effectivement sur les secteurs éminemment importants de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie, de la santé et de l'environnement.

Le 11<sup>ème</sup> Sommet de l'OCI a lui aussi admis le fait que, dans le contexte particulier de la société du savoir, les technologies de l'information et de la communication, constituent un outil puissant autant qu'indispensable pour l'avancement politique et socioéconomique des nations et des peuples. Cette question a, du reste, fait l'objet d'une kyrielle de résolutions adoptées par le 10<sup>ème</sup> Sommet de l'OCI et le 3<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire et a trouvé son illustration concrète dans le Programme d'Action Décennal. C'est afin, justement, d'appliquer les décisions issues de ces deux sommets que nous avons mis en place une *task force* chargée de concrétiser la vision 1441 de l'OCI pour la science et la technologie. Un autre concept nouveau (baptisé *mégaprojets*) a été financé, avec quatre principaux domaines pré-identifiés : fabrication d'automobiles à prix abordable, d'aéronefs de taille petite et moyenne, de satellites et de produits biopharmaceutiques. Ce dernier concept repose sur l'interaction entre les promoteurs intéressés du secteur privé.

Nous avons également mis au point un « Atlas de l'innovation » pour les Etats membres de l'OCI, avec la coopération de la prestigieuse revue scientifique « Nature », qui sera complètement parachevé à l'horizon de l'an 2010.

Nous avons également enclenché le processus de classement des Universités de l'OCI en nous basant sur des critères, des procédures et des mécanismes spécifiques et conçus pour l'OCI. Cette panoplie de moyens sera utilisée pour identifier une vingtaine d'Universités des Etats membres de l'OCI pour les renforcer et les rendre éligibles au top 500 des meilleures Universités dans le monde.

Je voudrais à cet égard saluer la contribution apportée par le COMSTECH à cette œuvre exaltante.

**Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,**

J'avais entamé tout à l'heure mon discours en me référant au volet économique, qui est la pierre angulaire de tout l'édifice d'une coopération et d'une coordination intergouvernementales dignes de ce nom. L'économie est en effet le baromètre à l'aune duquel se mesure le degré de solidarité et d'unité de notre Oummah.

Avant-hier, nous avons organisé à Kampala et en collaboration avec la chambre nationale ougandaise de commerce et d'industrie, un forum d'affaires qui n'avait pas manqué de souligner l'importance primordiale du secteur privé et de sa contribution à l'élargissement des perspectives de développement. De son côté, l'OCI continue à accorder la plus grande attention et à consacrer le maximum d'efforts aux intérêts économiques des pays membres en vue de resserrer toujours plus les liens économiques qui les unissent.

Avec les mécanismes du COMCEC et le programme d'action décennal, nous avons pris le bon départ et l'avenir s'annonce prometteur. Il nous reste à maintenir cet élan et à consacrer plus d'intérêt et d'efforts à ce secteur vital et indispensable, qui fait partie intégrante de nos objectifs communs et de notre quête collective à un lendemain meilleur et à un avenir plus prospère pour tous les Etats membres de notre Organisation.

*Merci de votre attention*